

Formations à destination du personnel encadrant des SAAD, SSIAD et SPASAD



12 Développer un dispositif d'habitat inclusif : les fondamentaux

Public et prérequis

Administrateurs, dirigeants
et encadrants de SAAD,
SSIAD, SPASAD.

Formateur

Cécilia LORANT, Cheffe de
projets et Responsable
formation

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu et dates

A définir

**Nombre de participants
maximum** : 12

Coût intra : 2400 € TTC

Coût inter : 400 € TTC /
participant

Contexte

Depuis plusieurs années, les orientations des politiques publiques vont en faveur du développement des dispositifs d'habitat inclusif en direction des personnes âgées et en situation de handicap avec la parution de la nouvelle réglementation, des appels à projets et appels à manifestation ou encore avec la mise en place des conférences des financeurs sur l'habitat inclusif au sein de chaque département. L'émergence de ce nouveau cadre juridique a fait émerger des nouveaux besoins en formation pour futurs porteurs de projet.

Le but de cette formation est d'apporter aux intervenants à domicile des éléments de base du montage de projet en habitat inclusif.

Formations à destination du personnel encadrant des SAAD, SSIAD et SPASAD



Objectifs

- Comprendre les enjeux stratégiques d'un projet d'habitat inclusif
- Connaître la réglementation en vigueur
- Identifier les différentes étapes du montage du projet
- Connaître les différents types d'accompagnement en habitat inclusif
- Être initié à la construction d'un modèle économique

Contenu et méthodes pédagogiques

- Présentation du cadre législatif sur l'habitat inclusif (loi élan, rapports d'études etc)
- Présentation des différents types d'habitat inclusif, des différents types de logements existants pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
- Présentation des différents types d'accompagnement : veille, aide à la personne, soutien à la convivialité, inclusion sociale
- Identification des acteurs et des parties prenantes d'un projet d'habitat inclusif
- Un focus sur le projet de vie sociale et partagée
- Les coûts directs et les coûts indirects des projets d'habitat inclusif, et les différents types de financements qui permettent d'y répondre
- La communication sur le projet (en interne, en externe)
- L'évaluation au long court

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fera au long court avec la co-construction d'un plan d'actions. Un quiz sera également proposé aux participants afin de valider les acquis de la formation. Un tour de table sera ensuite effectué afin de mettre en commun les réponses de chacun.